RAPPORTS ET MÉMOIRES

L'ASPECT VERBAL EN LATIN

PROBLÈMES ET RÉSULTATS

PAR K. VAN DER HEYDE
Professeur au gymnase de Haarlem

INTRODUCTION[1]

Vouloir dresser dès à présent le bilan des études relatives à l'aspect verbal en latin paraîtra peut-être une entreprise prématurée. En effet, le désaccord complet qui sépare les points de vue des divers auteurs rend malaisé tout effort de synthèse. D'autre part, le caractère même de ce désaccord nous invite à nous arrêter un moment sur la voie de nos recherches pour nous rendre compte de la nature exacte du problème. La matière même de cette étude, la notion d'aspect, est sujette aux définitions les plus diverses, au point que bon nombre de savants en sont venus à douter de l'existence même d'un « problème de l'aspect » en latin. La présente étude aura avant tout pour tâche d'aborder cette question, simple en apparence : qu'est-ce qu'on entend en grammaire comparée par la notion d'aspect verbal?

En laissant de côté la définition trop vague de Lejay (*R. Ph.*, 43, 241) : « on appelle « aspects » les nuances qu'expriment les formes verbales, en dehors du sens proprement temporel, marquant simultanéité, antériorité, postériorité à un temps donné », nous nous trouvons en face des deux définitions suivantes, pour ne citer que les plus importantes et en même temps les plus contradictoires : « L'aspect indique la façon dont a lieu l'action[2] » et

1. Les idées qu'on trouve exprimées dans cette Introduction se retrouvent en partie dans ma thèse : *Composita en Verbaal Aspect bij Plautus* (Amsterdam, 1926), qui, écrite en hollandais, n'est pas accessible à tout le monde.

2. Ainsi Brugmann, *Abrégé*, 521.

« l'aspect indique la façon dont le sujet parlant se représente l'action[1] ». La différence entre ces deux façons de définir une même notion grammaticale saute aux yeux : dans la première il est question de la réalité objective de l'action, dans la seconde il s'agit de la représentation subjective du sujet parlant. Rechercher l'origine de cette contradiction, d'autant plus surprenante qu'elle se trouve dans les travaux de maîtres incontestés de la linguistique comparée tels que Brugmann, Delbrück, Leskien et Streitberg, c'est faire un peu l'histoire de la question de l'aspect verbal sur tout le domaine de l'indo-européen. Nous ne reprendrons la question ici qu'en tant que cela pourra servir de base à l'étude des faits latins, en laissant à côté tout détail accessoire[2].

On sait que le terme « aspect », traduction du mot russe *vid'*, nous est venu de la grammaire du slave, où cette notion joue un rôle tout à fait prépondérant. En effet, pour chaque notion verbale, le slave a, en règle générale, deux verbes différents, l'un *imperfectif*, l'autre *perfectif* : le sujet parlant, en se servant du verbe imperfectif, *se représente* l'action en cours d'exécution; en se servant du verbe perfectif il *la voit* dans sa totalité, en dehors de toute idée de développement. Le verbe simple, en règle générale, est imperfectif; le verbe perfectif correspondant est formé par l'addition d'un préverbe. Parmi les préverbes il y en a qui, par leur signification propre, ajoutent à la valeur du simple plus que la seule notion de perfectivité : l'aspect imperfectif est exprimé au moyen de la forme itérative du composé. Ainsi la notion de l'aspect, telle que nous la rencontrons dans le système verbal slave, est de caractère purement subjectif; le caractère objectif de l'action envisagée n'entre pas en ligne de compte. Le terme *Aktionsart*, dont se sont servis les slavistes allemands, était par conséquent une trouvaille assez malheureuse. Toutefois cette terminologie peu correcte n'aurait pas eu de conséquences graves — les faits slaves étant relativement clairs — si l'on ne s'était pas servi du même terme Aktionsart[3] pour qualifier des phénomènes

1. Comp. Wackernagel, *Vorlesungen*, I, 154 : « Das wesentliche ist die Auffassung des Sprechenden, nicht die tatsächliche Beschaffenheit des Vorganges. »

2. Pour l'histoire de la question jusqu'à l'apparition de la *Vergleichende Syntax* de Delbrück, voir l'article fondamental de Herbig : *Aktionsart und Zeitstufe* (*I. F.*, VI, 171-186). Comp. également l'aperçu de F. Hartmann : *Aorist und Imperfektum* (*K. Z.*, 48, 2-37).

3. La première fois par Brugmann, pour remplacer le terme « Zeitart » de Curtius.

observés dans d'autres langues, radicalement différents de ceux des langues slaves. Ce sont surtout Delbrück et Streitberg qui ont élargi le domaine de ces études. Le premier, dans sa *Vergleichende Syntax*, se sert du terme *Aktionsart* : 1° pour qualifier les nuances de signification propres aux divers thèmes verbaux de l'indo-européen; 2° pour définir la valeur des thèmes verbaux grecs et 3° de certaines formations modales et temporelles latines; 4° pour sa description des phénomènes slaves; 5° à la suite de l'étude bien connue de Streitberg : *Perfective und Imperfective Actionsart im Germanischen* (*P. Br. Btr.*, 15, 70), pour qualifier certaines différences de valeur entre les verbes simples et composés en germanique et en latin. Depuis lors, sur tout le domaine indo-européen, les études de détail se sont succédé avec rapidité, entraînant un emploi toujours plus étendu du terme Aktionsart[1]. Après avoir servi à l'origine pour qualifier des phénomènes grammaticaux, morphologiquement bien définis, le mot finissait par devenir un terme purement logique et par être employé pour caractériser la différence aussi bien entre les divers emplois d'un même verbe[2] qu'entre le concept verbal de verbes non apparentés[3].

Il n'y a pas lieu ici d'entrer dans le détail des erreurs et des malentendus qu'a provoqués cette terminologie défectueuse; je n'en citerai que deux exemples particulièrement caractéristiques[4], celui de Leskien, qui (*Handb. Altb. Spr.*, 170) aux deux catégories subjectives, essentielles en slave, de l'aspect perfectif et imperfectif en ajoute une troisième, celle de l'itératif, indiquant la répétition de l'action, c'est-à-dire une nuance nettement objective, et qui en réalité n'est qu'un cas particulier de l'imperfectif (voy. Meillet, *Études* etc., 55), et celui de Streitberg, qui, en assimilant les faits germaniques aux faits slaves, se sert du terme « perfectif » pour caractériser par exemple la valeur « résultative » d'un composé tel que got. *gasaihvan*, qui, d'après les savants tchèques Mourec (voy. Delbrück, *V. S.*, II, 158) et Beer (*P. Br. Btr.*, 43,

1. Et du terme « aspect » chez les auteurs de langue française ou anglaise.

2. Il s'agit de différences telles que : *je tourne la page : je tourne un pied de table* (voy. Brunot, *Pensée* etc., 438); *il écrit bien : il écrit une lettre.*

3. Voy. les systèmes purement logiques de Noreen (*Vårt Språk*, 607), Lindroth (*P. Br. Btr.*, 31, 239) et Pollack (*P. Br. Btr.*, 44, 390), dont il sera question plus loin.

4. Voy. en outre *Composita* etc., 4 et suiv.

463 et suiv.), du point de vue slave est le plus souvent d'aspect nettement « imperfectif[1] ».

Sans doute, grâce à l'autorité de ceux qui en étaient responsables, cette confusion terminologique s'est montrée d'une résistance remarquable : les critiques justifiées de Pedersen[2], Sarauw[3], Mourec[4], Wellander[5], Meltzer[6] et d'autres n'ont pas trouvé l'écho qu'elles méritaient. Ce n'est que tout dernièrement qu'on a fait un effort sérieux pour sortir de cet embarras, en séparant nettement la catégorie subjective de l'*aspect*, concernant la façon dont le sujet parlant se représente le développement de l'action, de celle, objective, de l'*Aktionsart*, concernant la façon dont a lieu l'action.

Le premier pas a encore été fait par un slaviste, Agrell, dans sa thèse : *Aspectänderung und Aktionsartbildung beim polnischen Zeitworte* (Lund, 1908), où il s'efforce de déterminer les différences d'*Aktionsart* qui séparent les divers composés perfectifs en face d'un même verbe simple ; ce principe a été développé depuis, avec des différences de détail, qu'il est impossible de discuter ici, par Jacobsohn[7], Porzig[8], Hermann[9], van Wijk[10], Faddegon[11], d'un point de vue général, et tout récemment par Svensson[12] d'un point de vue purement grec. Une distinction analogue avait été faite pour le suédois par Adolf Noreen (*Vårt Språk*, V, 607) ; seulement, le suédois ne possédant aucune expression propre pour la catégorie subjective de l'aspect, il s'était servi de ce terme pour séparer des autres nuances objectives d'*Aktionsart* celle, également objective, de l'effectivité.

Cet emploi du terme aspect, qui rappelle l'usage admis par Streitberg, en identifiant les phénomènes germaniques avec les

1. Ainsi Luc. 7, 44, traduction du grec βλέπεις τάυτην τὴν γυναῖκα.
2. *K. Z.*, 37, 219.
3. *K. Z.*, 38, 145.
4. *Z. f. dtsch. Alterth. Anz.*, 21, 195.
5. *Die Bedeutungsentwickelung der Partikel ab in der Mhd. Verbalcomposition* (Diss. Uppsala, 1911).
6. *I. F.*, 17, 186.
7. *Gnomon*, 2, 379.
8. *I. F.*, 45, 152.
9. *I. F.*, 45, 207.
10. *De Nieuwe Taalgids*, 22, 225.
11. *Don. Nat. Schrijnen*, 116.
12. *Zum Gebrauch der erzählenden Tempora im Griechischen* (Diss. Lund, 1930).

faits slaves, ne peut pas être accepté. Mais il a le mérite d'attirer l'attention sur un fait qui ne ressort pas suffisamment de la simple opposition aspect, Aktionsart : le caractère complexe de la catégorie de l'Aktionsart elle-même. En effet, contrairement à ce qui est le cas dans la catégorie des aspects, le nombre des Aktionsarts est, par définition, illimité, chaque forme verbale ayant, à vrai dire, sa propre Aktionsart. Seulement, ces nuances n'intéressent le grammairien qu'en tant que la langue s'est créé des signes propres pour les opposer les unes aux autres. D'un point de vue sémantique, sans doute, il est important de noter la différence d'Aktionsart entre l'emploi de « écrit » dans *il écrit bien* et *il écrit une lettre*, et le fait qu'une distinction de caractère purement logique entre les verbes exprimant une action limitée et ceux exprimant une action illimitée peut être d'une valeur réelle pour l'intelligence de certains phénomènes grammaticaux a été remarqué déjà par Diez dans son étude sur le passif périphrastique des langues romanes (*Gr. R. Spr.*[4], III, 202), où il ne se sert d'ailleurs pas du terme Aktionsart, et dernièrement par Lindroth (*P. Br. Btr.*, 31, 238, et *Om Adjektivering af Particip*, Lund, 1906); pour la description des moyens morphologiques qui servent à l'expression d'un aspect ou d'une Aktionsart, ces phénomènes ne sont que d'un intérêt secondaire, ainsi que nous le verrons par l'étude des faits latins.

D'ailleurs, qu'il s'agisse ou non d'une catégorie attestée morphologiquement, il importe de faire une classification par doublets et de prendre en considération les mêmes unités : soit la notion abstraite du verbe, telle qu'elle nous est donnée par l'infinitif[1], soit l'emploi d'une forme verbale dans la phrase. L'inconvénient qu'il y a à ne pas observer ce double principe se fait péniblement sentir dans les divers systèmes, notamment dans ceux de Noreen et de Pollack, dont il a été question plus haut. J'ai donné (*Composita*, 2) — en partie d'accord avec Jespersen (*Phil. of Gramm.*, 287) — un aperçu des plus importants types d'opposition qu'on rencontre : action simple/action répétée; action dé-

Svensson, qui se sert du terme « Aktionsart » pour qualifier la notion abstraite (« Verbalbedeutung ») des verbes, en étudie l'influence sur le choix d'un imparfait ou d'un aoriste, dont la différence constitue pour lui une différence d'aspect.

1. Il faut éviter dans ce genre de classifications les termes « perfectif » et « imperfectif ». Du point de vue slave, toute notion verbale, sauf quelques rares exceptions, peut être considérée sous ces deux aspects (voy. van Wijk, *o. l.*, 232).

terminée/action indéterminée; action résultative/action non-résultative; action momentanée/action durative; changement (action « mutative »)/état, etc. Si l'on s'efforce, comme le font Noreen[1] et Pollack, de faire rentrer, par subdivisions, toutes ces nuances dans un même système général de caractère logique, on est obligé de négliger les unes et de méconnaître les autres. Ainsi Pollack, en faisant du « résultatif » une subdivision du « momentané » (qu'il appelle « perfectif »), serait bien embarrassé s'il lui fallait faire rentrer dans son système une opposition telle que all. *horchen/hören* (écouter/entendre) ou *strömen/ausströmen* (couler/s'écouler), pour ne pas parler du fait que les deux auteurs, en mettant en tête de leur système la division momentané/duratif, se voient obligés de mettre à part des cas d'action « mutative » comme *bleichen* et *erbleichen* (pâlir/pâlir tout d'un coup) et de négliger l'opposition *palleo/pallesco* (bleich sein/bleichen).

L'Aktionsart d'un verbe ou d'une forme verbale n'est pas chose absolue : d'un point de vue psychologique elle peut être fixée d'après plusieurs principes, par rapport à plusieurs « bases de comparaison » : l'étude des moyens d'expression de la langue n'est intéressée qu'à la nuance de signification dont le signe morphologique[2] est porteur. Ainsi, pour me servir d'un exemple bien connu et souvent mal interprété, la différence entre all. *jagen* dans « sie jagten den Hirsch drei Stunden lang » et *erjagen* dans « sie wollten den weissen Hirsch erjagen » peut être définie comme la différence entre une action durative et une action ponctuelle ou non-durative, comme le fait encore Hermann (*o. l.*, 210)[3]. Seulement, en l'interprétant ainsi, on méconnaît radicalement la valeur résultative donnée au composé par l'addition du préverbe, telle qu'elle apparaît nettement dans une phrase comme « sie erjagten den Hirsch in drei Stunden », c'est-à-dire « ils réussirent à capturer le cerf en y mettant trois heures ».

1. Nous avons vu que Noreen, du moins, prend à part l'opposition résultatif/non-résultatif en lui donnant le nom d'aspect.

2. On peut considérer les quelques cas où la même notion verbale est exprimée par deux verbes différents (*dicere : loqui; dire : parler*), comme ressortissants ici. En effet, dans ces cas, c'est le mot entier qui est « signe ».

3. C'est la faute capitale de Hermann, qu'il ne reconnaît sur le domaine des Aktionsarts que la seule opposition : duratif/non-duratif (*o. l.*, 209). Plus loin (p. 212), d'ailleurs, il retombe dans la vieille erreur des subdivisions : « perfektivisch » est subordonné au « durativ »; « ingressiv », « effectiv », « momentan » le sont au « nicht-durativ ».

Il importe donc, pour chaque doublet morphologique, de définir exactement le caractère de l'opposition. D'un point de vue sémantique, ces doublets sont de valeur fort différente; en effet, pour certains d'entre eux le terme Aktionsart caractérise assez mal la nuance en question. Lorsqu'il s'agit d'une opposition telle que *facio/factito* (action simple/action répétée) ou *pallesco/palleo* (changement/état), la différence d'Aktionsart réside dans la nature même de l'action; il y est question, comme dit Wundt (*Sprache*, II, 194), de « an dem Vorgang selbst zu beobachtenden Eigenschaften ». En revanche, la qualité extérieure de *marcher* dans : « Il marche dans la rue » ne se distingue pas de celle de *aller* dans : « Il va à la maison », ni celle de *porter* dans : « Ce garçon porte de beaux vêtements » de celle de *apporter* dans : « Ce garçon m'apporte le journal ». Dans chacun de ces doublets le second verbe est « déterminé » par rapport au premier, c'est-à-dire qu'en exprimant l'idée de l'action il indique que cette action poursuit un but déterminé. De caractère différent, quoique portant encore, objectivement, sur la même action, est l'opposition *regarder/voir; écouter/entendre*, dont le second terme est de valeur « résultative ».

On voit qu'avec ces derniers exemples, où il ne s'agit pas tant de la qualité extérieure de l'action que de son degré d'effectivité, c'est-à-dire d'une qualité interne, nous nous approchons d'assez près du domaine des aspects. En effet, il suffit de transporter la notion de l'effectivité du terrain lexicographique au terrain grammatical, pour donner au sujet parlant le moyen de représenter les faits qu'il rapporte soit sous l'aspect d'un développement, soit sous celui d'un aboutissement, d'un moment décisif de son activité, ce qui constitue l'essence même de l'opposition slave de l'imperfectif au perfectif et en grec de l'opposition du thème de présent au thème d'aoriste. Cette affinité psychologique est confirmée d'une manière frappante par l'étude morphologique de l'expression de l'aspect dans ces deux langues. En grec, l'Aktionsart « effective » de la plupart des thèmes d'aoriste est suffisamment connue (voy. Kühner-Gerth, II, 1, 154), l'Aktionsart « ingressive » doit résulter d'un développement secondaire (voy. Faddegon, *o. l.*, 124, 128); en slave, c'est l'adjonction d'un préverbe, exprimant le but de l'action, qui a servi comme moyen d'exprimer l'aspect perfectif. Il n'y a pas lieu ici, où il ne s'agit que de séparer

la catégorie de l'aspect de celle, bien plus complexe, de l'Aktionsart, d'entrer dans les détails de ces développements, qui sont, surtout pour le grec, d'un caractère singulièrement compliqué; en étudiant les faits latins nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir en partie.

D'un point de vue historique, il est évident que l'expression de l'Aktionsart est la plus ancienne. L'abondance de formes, en effet, servant à exprimer les diverses modalités de l'action, répond, comme le fait observer Lévy-Bruhl (*Fonct. Ment.*, 161), au besoin de la mentalité primitive d'expression concrète. C'est un effort de synthèse du sujet parlant qui y a superposé l'opposition subjective des aspects. Évidemment, ceci ne fait pas disparaître les distinctions objectives qui sont à la base; en effet, nous avons vu qu'Agrell a pu étudier sur le domaine du polonais les différences d'Aktionsart qui séparent les différents composés perfectifs en face d'un même verbe simple; en grec l'Aktionsart de ἔσχον est « ingressive » par rapport à celle de ἔχω, celle de ἡρόμην est « résultative » par rapport au « terminatif » ἄρνυμαι, celle de ἔδην « ponctuelle » par rapport à l' « itératif » βίβημι; d'un point de vue fonctionnel, toutes ces nuances se rencontrent dans la distinction subjective de l'aspect, opposant la représentation de l'action en cours d'exécution à celle de l'action en tant qu'elle constitue un aboutissement, un moment décisif dans l'activité du sujet grammatical.

L'étude des phénomènes latins, que nous allons aborder maintenant, n'a pas moins que celle des autres langues indo-européennes souffert de l'emploi mal défini des termes aspect et Aktionsart. Les suites des conceptions erronées qui règnent sur l'objet même de ces études se font sentir d'une manière différente suivant le terrain grammatical où des prétendus phénomènes d'aspect ont été étudiés. Dans l'étude des fonctions grammaticales des formes verbales, le terme Aktionsart apparaît, au moins dans les manuels proprement latins, pour la première fois chez Blase (*Hist. Gramm.*, 100 et suiv.), qui se déclare d'ailleurs expressément un adepte de Delbrück (*Ibid.*, 101). La valeur bien vague qu'il donne à ce terme ressort nettement de ces mots, où il oppose la catégorie de l'Aktionsart à celle du temps : « Während die Aktionsart unlösbar mit der Verbalhandlung verbunden ist, und es also Verbalformen ohne Aktionsart nicht gibt, stehen die

Zeitstufen auszerhalb derselben. » Il est évident que la vérité que « chaque forme verbale exprime une Aktionsart quelconque » n'a aucun intérêt pour l'étude de l'expression morphologique des aspects, même pas quand on prend ce mot dans son sens le plus large. D'ailleurs, dans l'exposé même des divers emplois des formes verbales, il semble se servir du terme pour définir la *fonction* de certaines d'entre elles : le présent (102), l'imparfait (145) et le futur antérieur (176) de l'indicatif, ainsi que le parfait du subjonctif (176), toujours sans paraître se rendre compte de la portée de cette supposition. Comment, en effet, parler de l'aspect cursif[1] de l'imparfait, sans lui opposer d'une manière quelconque celui du parfait et comment attribuer l'aspect ponctuel au futur antérieur et au parfait du subjonctif et passer sous silence l'aspect du futur simple et celui du présent du subjonctif? La même inconséquence se retrouve dans les systèmes de Kühner-Stegmann (*Ausf. Gramm.*, II, 1, 113) et de Schmalz (*Lat. Gramm.*, 483) : en se servant des notions de « Eintritt » (punktuell, momentan), « Dauer » (kursiv, durativ), « Vollendung » (perfectivisch), empruntées au fondateur de la théorie de l'Aktionsart, Georg Curtius, ils s'efforcent de les répartir entre les divers temps latins : le présent exprime « Eintritt und Dauer in der Gegenwart », l'imparfait « Dauer in der Vergangenheit », le parfait « Vollendung in der Gegenwart » et « Eintritt in der Vergangenheit », ainsi de suite. On voit qu'il ne s'agit ici que d'un effort pour retrouver, parmi les diverses nuances que peuvent exprimer, grâce à leur fonction grammaticale, les différents temps latins, certaines nuances d'aspect établies à priori, et que nulle part il n'y est question d'une opposition fonctionnelle de deux formes verbales, basée sur la seule expression de l'aspect.

Les conséquences de la confusion des idées, en ce qui concerne la notion même de l'aspect, se font sentir sur un autre domaine, celui de la *perfectivation* au moyen d'un préverbe. Brièvement signalé par Funck (*Curt. St.*, 10, 201), Weber (*Quaestiones Catul-*

1. Qu'il s'agisse bien ici, pour Blase, de ce que nous avons appelé plus haut l'aspect, c'est ce qui semble ressortir des définitions suivantes : « Die Aktionsart des Imperfekts ist, wie die des Präsens, die kursive, d. h. es stellt Handlungen und Zustände als vor sich gehend dar » (145); « Diese (die Aktionsart) ist ursprünglich die punktuelle (aoristische), bei welcher die Handlung nicht als sich entwickelnd, sondern als eine solche angeschaut wird, bei welcher Anfang, Verlauf und Ende gleichsam in einem Punkt zusammenfallen » (176).

lianae, Gotha, 1890), Delbrück (*V. S.*, II, 147) et Herbig (*I. F.*, 6, 222), ce fait n'a attiré l'attention des latinistes qu'après l'article fondamental de Meillet : *De l'expression de l'aoriste en latin* (*R. Ph.*, 21, 81), dont le titre trahit déjà le point de vue adopté par l'auteur. En effet, il s'agit pour l'auteur de retrouver dans l'emploi de certains composés latins la nuance perfective de l'aoriste grec et des verbes perfectifs du slave. La même méthode se retrouve dans l'étude de Barone, inspirée d'ailleurs de celle de Meillet : *Sui verbi perfettivi in Plauto e in Terenzio* (Roma, 1908), dont il définit ainsi le sujet : « Come espressero i Latini il concetto della « puntuativita » o « perfettivita » dell'azione? »

On comprend aisément que cette méthode ne puisse pas servir à déterminer, d'un point de vue purement latin, le rôle du préverbe pour l'expression de l'aspect ou d'une Aktionsart quelconque. S'il est vrai que certains composés latins peuvent servir comme traduction de verbes perfectifs slaves ou de l'aoriste grec, il ne s'ensuit pas — et Meillet est le premier à la reconnaître au début de son étude — que ces formes jouent le même rôle dans l'ensemble du système verbal de ces langues. En adoptant, dans ces conditions, pour la nuance exprimée par les composés latins le terme « aspect perfectif », on risque d'employer ce terme d'une façon impropre — l'aspect perfectif n'est pas un concept « absolu » : il n'existe que pour celui qui lui oppose mentalement l'aspect imperfectif de la même action —, ou bien on attribue à priori en latin aux composés un rôle grammatical qu'ils n'ont reçu en slave que grâce à un développement tout à fait particulier. Barbelenet, dans sa thèse bien connue (*De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris, 1913), n'a pas su éviter ce danger. Le fait que dès la page 23 de son étude il considère comme établie, sans aucune démonstration préalable, l'opposition des aspects perfectif et imperfectif en latin l'a empêché de déterminer la nature de phénomènes qu'il a reconnus souvent avec une finesse remarquable. Avant d'examiner le détail de cette théorie, comme de celle de K. H. Meyer : *Perfektive, imperfektive und perfektische Aktionsart im Lateinischen* (*Sächs. Ber.*, 69, Heft 6), où l'on retrouve la même méthode « a priori », je crois bon de présenter un exposé général des faits tels que je les vois et tels que je les ai décrits dans ma thèse pour ce qui regarde la langue de Plaute. Et d'abord, pour ne pas risquer d'attribuer à la pré-

verbiation ce qui en réalité est dû à la fonction grammaticale de la forme employée, je ferai dans un prochain article l'examen de certains faits relatifs au mécanisme même du système verbal latin, afin d'en fixer les rapports avec le problème qui nous occupe.

K. VAN DER HEYDE.

(A suivre.)

II

ESSAI SUR LA STYLISTIQUE DU MOT

PAR J. MAROUZEAU

Professeur à la Faculté des lettres de Paris

Parmi les éléments qui entrent en ligne de compte dans l'analyse du mot, certains appartiennent à la catégorie des faits de langue, ainsi ce qui regarde le sens et l'emploi du mot; d'autres, moins aisés à définir, ainsi ce qu'on appelle la qualité, la valeur du mot, posent des questions de style.

I. — FORME DU MOT

La qualité d'un mot est fonction d'abord de sa forme, et résulte par exemple des rapports perçus entre le contenant et le contenu, suivant que les éléments constitutifs du mot sont plus ou moins riches de notions concrètes ou, au contraire, plus ou moins proches d'être de simples outils grammaticaux.

Certains mots ne sont que des éléments grammaticaux, propres à exprimer des rapports et dépourvus de contenu réel : conjonctions, prépositions, etc. S'ils sont de longueur notable, une sorte de disproportion apparaît entre la place qu'ils occupent dans l'énoncé et le rôle qu'ils y jouent. Autant nous trouvons naturel d'exprimer des rapports grammaticaux, morphologiques ou syntaxiques, par des mots légers tels que : *et*, *cum*, *ne*, *ut*, *de*, *per*, *tum*, *at*, *uel*, *non*, autant nous sommes portés à trouver encom-